



L'essentiel.

Comptes semestriels
30 juin 2013



■	Rapport de gestion	>	3
■	Etats financiers consolidés au 30 juin	>	5
■	Annexes aux états financiers consolidés semestriels	>	9
■	Rapport des commissaires aux comptes	>	17
■	Attestation du responsable	>	18

Groupe ABC arbitrage

18, rue du Quatre Septembre

75002 Paris - France

Tél. : 33 (0)1 53 00 55 00

Fax : 33 (0)1 53 00 55 01

Email : abc@abc-arbitrage.com

Internet : www.abc-arbitrage.com

Les éléments chiffrés significatifs de l'activité du groupe sont résumés dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30/06/2013 IFRS	30/06/2012 IFRS	31/12/2012 IFRS
Produit de l'activité de conseil	-	-	-
Produit de l'activité de gestion pour compte de tiers ⁽¹⁾	3,1	3,7	6,2
Produit de l'activité de gestion des fonds propres ⁽²⁾	8,0	24,0	46,9
Produit d'activité courante	11,1	27,7	53,1
Frais de personnel	- 4,2	- 4,9	- 10,4
Coût des locaux	- 0,8	- 0,7	- 1,5
Autres charges	- 1,7	- 1,8	- 4,4
Autres taxes	- 0,2	- 0,5	- 0,8
Résultat net avant impôt	4,5	19,8	35,9
Résultat net	3,1	13,0	24,3

NB : données chiffrées arrondies en millions d'euros. Les % d'évolution sont calculés sur la base des chiffres non arrondis en euros.

(1) : Le produit de l'activité pour compte de tiers correspond aux commissions de gestion et de performance facturées par la société de gestion ABC arbitrage Asset Management aux investisseurs externes dans les fonds et qui sont éliminées en consolidation du fait de la méthode d'intégration globale.

(2) : Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat (10,9 M€) + coût du risque (0,1 M€) - produits gestion compte de tiers (3,1 M€)

1 → Principales données opérationnelles

En application des normes IFRS, le produit de l'activité courante consolidé au 30 juin 2013 s'élève à 11,1 millions d'euros et le résultat net comptable consolidé s'établit à 3,1 millions d'euros. Ces chiffres intègrent la variation de l'écart de valorisation du portefeuille titres entre les normes françaises et les normes IFRS qui, ce semestre, pèse négativement sur le produit d'activité courante consolidé à hauteur de 10,2 millions d'euros ; cet écart technique se résorbera avec la fin des opérations d'arbitrage concernées.

Hors variation de cet écart de valorisation prévu par la norme IAS 39, le groupe ABC arbitrage enregistre au 1er semestre 2013 un produit d'activité courante en repli de seulement 10% sur un an, ce qui constitue une bonne performance dans le contexte de marché.

En effet, dans un semestre où les paramètres influant positivement l'activité, à savoir la volatilité et les volumes, sont restés à des niveaux très faibles pour tous les types d'instruments financiers, le groupe a maintenu une performance opérationnelle de haut niveau. Disposant d'un grand nombre d'opérations en portefeuille, le groupe a su mutualiser les risques et les résultats sur les différentes stratégies et profiter des opportunités à chaque événement favorable à l'activité.

Parallèlement le groupe a poursuivi l'adaptation de son outil de production pour maintenir un rythme d'activité de premier niveau dans un contexte difficile que ce soit en termes de paramètres de marché ou d'inflation fiscale et réglementaire.

Les charges de personnel suivent l'évolution du rythme d'activité avec une baisse de 13,5%. Les autres charges sont en repli limité de 6,5%. Face à la mutation profonde des marchés à laquelle le groupe est confronté depuis de nombreux mois, il est nécessaire de poursuivre les investissements engendrant une hausse structurelle des charges. Cela concerne principalement la partie ingénierie mathématique et le développement logiciel.

Gestion pour compte de tiers

Le produit de l'activité pour compte de tiers est quasi stable puisque les commissions s'élèvent pour le seul semestre à 3,1 millions d'euros contre 3,7 millions d'euros au 1er semestre 2012.

Les performances produites sur ces fonds n'ont pas permis d'obtenir pour le groupe la rentabilité escomptée sur les montants sous gestion. Le manque de volatilité et de volume a aussi détourné depuis fin 2012 certains investisseurs vers d'autres investissements. Au 1er septembre, le total des capitaux des investisseurs extérieurs au groupe s'établit à 306 millions d'euros.

Programmes d'intéressement au capital

Le conseil d'administration du 21 mars 2013 a attribué un nombre maximum de 60 000 actions de performance à six bénéficiaires non mandataires sociaux. Ces actions seront définitivement acquises en fonction des résultats nets consolidés des exercices 2013 et 2014 cumulés.

2 → Distributions de dividendes

Sur proposition du conseil d'administration, confiant dans la capacité du groupe ABC arbitrage à poursuivre son développement et, compte tenu des fonds propres disponibles et non mobilisés pour les besoins opérationnels du groupe, l'assemblée générale a voté une distribution d'un montant de 0,20 euro par action à prélever, par ordre de priorité, sur le compte « report à nouveau », le compte « autres réserves » et le compte « primes d'émission ». Ce montant est égal au montant de la distribution réalisée en fin d'année depuis de nombreux exercices.

Compte tenu des actions composant le capital social existant à ce jour, cette distribution représenterait une somme globale maximale de 10 453 198 euros. Les comptes « report à nouveau » d'un montant de 2 274 524 euros et « autres réserves » d'un montant de 351 501 euros seraient par conséquent ramenés à un montant nul et le compte « primes d'émission » serait par conséquent ramené à un montant de 105 035 483 euros.

Cette distribution aura pour la partie prélevée sur le compte primes d'émission la nature fiscale d'un revenu distribué présentant le caractère de remboursement d'apports au sens de l'article 112 1° du Code général des impôts. Cette distribution est uniquement proposée en numéraire.

Le calendrier de distribution est le suivant :

- date de détachement : lundi 9 décembre 2013,
- paiement : jeudi 12 décembre 2013.

3 → Perspectives

Le 3ème trimestre montre un rythme d'activité comparable à celui du 1er semestre notamment car la poursuite de la politique des banques centrales ne permet pas aux marchés de se positionner dans une saine dynamique ce qui rend toujours l'exercice du métier d'arbitragiste délicat. Cependant, grâce à l'implication des équipes et aux investissements initiés, la capacité du groupe à exploiter des situations atypiques à la hausse comme à la baisse a encore été renforcée au cours du 1er semestre 2013 et le groupe est confiant dans sa capacité à produire des rentabilités significatives au cours des prochaines années.

Le conseil d'administration
Le 12 septembre 2013

Bilan actif

En euros	Note	30/06/2013 IFRS	31/12/2012 IFRS
Immobilisations incorporelles	2.2	68 986	82 387
Immobilisations corporelles	2.2	2 156 890	2 270 095
Immobilisations en cours		-	-
Actifs financiers non courants	2.3	657 560	657 560
Actifs d'impôt différé		2 118 128	73 333
Total actif non courant		5 001 564	3 083 375
Actifs financiers en juste valeur par résultat	2.5	1 008 536 810	1 103 869 028
Autres créances	2.6	5 212 980	6 543 434
Actif d'impôt courant		-	-
Disponibilités		88 091 063	66 527 465
Total actif courant		1 101 840 853	1 176 939 927
TOTAL ACTIF		1 106 842 415	1 180 023 301

Bilan passif

En euros	Note	30/06/2013 IFRS	31/12/2012 IFRS
Capital		836 256	835 311
Primes d'émission		112 862 656	112 538 672
Réserves consolidées		9 735 658	10 830 342
Acompte sur dividende – résultat en instance d'affectation		-	- 10 432 669
Résultat net		3 118 415	24 309 689
Capitaux propres (part du groupe)	2.4	126 552 985	138 081 345
Intérêts minoritaires		- 180	- 180
Total capitaux propres		126 552 805	138 081 165
Provision		100 000	100 000
Passifs financiers non courants		-	-
Passifs d'impôt différé		-	1 295 362
Passif non courant		100 000	1 395 362
Passifs financiers en juste valeur par résultat	2.5	971 127 939	1 033 140 716
Autres dettes	2.6	6 172 593	7 185 133
Passifs d'impôts exigibles		2 830 337	165 339
Crédits à court terme et banques		58 742	55 586
Passif courant		980 189 611	1 040 546 774
TOTAL PASSIF		1 106 842 415	1 180 023 301

Compte de résultat

En euros	Note	30/06/2013 IFRS	30/06/2012 IFRS
Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat	3.1	10 961 453	27 714 687
Autres produits de l'activité	3.2	32 589	111 964
Achats et charges externes	3.3	- 2 259 806	- 2 332 838
Impôts, taxes et versements assimilés		- 24 680	- 790 976
Charges de personnel	3.4	- 3 999 542	- 4 515 133
Dotations aux amortissements et aux provisions		- 312 032	- 383 977
RESULTAT OPERATIONNEL		4 397 982	19 803 728
Coût du risque	3.5	100 000	825
RESULTAT NET AVANT IMPOTS		4 497 982	19 804 553
Impôts exigibles		- 4 719 723	- 5 492 969
Impôts différés		3 340 157	- 1 303 947
RÉSULTAT NET		3 118 415	13 007 637
Résultat net part du groupe		3 118 415	13 007 637
Résultat net minoritaires		-	-
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>		52 265 990	52 163 345
<i>Résultat net par action ordinaire</i>		0,06	0,25
<i>Résultat net dilué par action ordinaire</i>		0,06	0,24

Etat du résultat global

En euros	Note	30/06/2013 IFRS	30/06/2012 IFRS
Résultat net		3 118 415	13 007 637
Ecart de conversion		-	-
Réévaluation des actifs disponibles à la vente		-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		-	-
Réévaluation des immobilisations		-	-
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		-	-
Q/p des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		-	-
Impôts		-	-
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		-	-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		3 118 415	13 007 637
Dont part du groupe		3 118 415	13 007 637
Dont part des intérêts minoritaires		-	-

En milliers d'euros	Capital	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Elimination des titres autodétenus	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
Situation au 31/12/2011	833	111 644	- 1 293	31 238	142 423	ns	142 423
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Elimination des titres autodétenus	-	-	- 2 805	-	- 2 805	-	- 2 805
Paiements en actions	-	-	-	21	21	-	21
Distribution de dividende sur résultat 2011	1	603	-	- 18 073	- 17 468	-	- 17 468
Résultat consolidé du 1 ^{er} semestre 2012	-	-	-	13 008	13 008	-	13 008
Situation au 30/06/2012	835	112 247	- 4 098	26 195	135 179	ns	135 179

En milliers d'euros	Capital	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Elimination des titres autodétenus	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
Situation au 31/12/2012	835	112 539	- 760	25 466	138 082	ns	138 082
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Elimination des titres autodétenus	-	-	199	-	199	-	199
Paiements en actions	-	-	-	- 1 104	- 1 104	-	- 1 104
Distribution de dividende sur résultat 2012	1	324	-	- 14 067	- 13 742	-	- 13 742
Résultat consolidé du 1 ^{er} semestre 2013	-	-	-	3 118	3 118	-	3 118
Situation au 30/06/2013	836	112 863	560	13 414	126 553	ns	126 553

En milliers d'euros	30/06/2013 IFRS	30/06/2012 IFRS
Résultat net	3 118	13 008
Reprises nettes de provisions	- 100	- 1
Dotations nettes aux amortissements	312	384
Variation d'impôts différés	- 3 340	1 304
Autres	-	142
Marge brute d'autofinancement	- 10	14 837
Variation du besoin en fonds de roulement	36 403	64 879
Flux net de trésorerie généré par l'activité	36 393	79 716
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	- 185	- 117
Variation liée aux opérations sur capital	-	-
Dividendes versés par la société mère	- 13 741	- 17 468
Variation liée aux paiements en actions	- 905	- 2 926
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 14 647	- 20 394
Variation nette de trésorerie	21 560	59 205
Trésorerie d'ouverture	66 472	15 657
Trésorerie de clôture	88 032	74 862

1 → Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe ABC arbitrage au titre de la période de six mois close le 30 juin 2013 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2013. En particulier, les comptes consolidés semestriels du groupe ont été préparés et sont présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers dits résumés. Ces comptes consolidés semestriels résumés doivent être lus en complément des comptes consolidés audités de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels sont identiques à ceux utilisés par le groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et détaillés dans les notes 1. « Principes et méthode comptable » des états financiers au 31 décembre 2012.

La norme IFRS 13 homologuée par le règlement UE n° 1255/2012 du 11 décembre 2012 applicable à compter du 1er janvier 2013 ainsi que la norme IAS 19R adoptée le 5 juin 2012 par l'Union Européenne (règlement UE n° 475/2012) avec une date d'application obligatoire pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013 sont sans impact sur les comptes consolidés semestriels du groupe ABC arbitrage.

La préparation des états financiers peut nécessiter, de la part du groupe ABC arbitrage d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers du groupe ABC arbitrage peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les activités du groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés à ce titre.

2 → Notes relatives au bilan du 1^{er} semestre 2013

2.1 → Périmètre et méthode de consolidation

Toutes les sociétés du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Avant retraitement de la quote part détenue via le fonds ABCA Multi Fund, le pourcentage d'intérêt se présente comme suit :

Société	Pays	% d'intérêt
ABC arbitrage	France	Société mère
ABC arbitrage Asset Management	France	100,0%
ABCA Global Fund	France	100,0%
ABCA Opportunities Fund	Irlande	21,7%
ABCA Reversion Fund	Irlande	5,0%
ABCA Continuum Fund	Irlande	0,0%
ABCA Fx Fund	Irlande	0,2%
ABCA Inference Fund	Irlande	0,4%
ABCA Multi Fund	Irlande	15,4%

Une fois retraité de la quote part détenue via le fonds ABCA Multi Fund, le pourcentage d'intérêt se présente comme suit :

Société	Pays	% d'intérêt
ABC arbitrage	France	Société mère
ABC arbitrage Asset Management	France	100,0%
ABCA Global Fund	France	100,0%
ABCA Opportunities Fund	Irlande	29,8%
ABCA Reversion Fund	Irlande	10,7%
ABCA Continuum Fund	Irlande	15,3%
ABCA Fx Fund	Irlande	15,0%
ABCA Inference Fund	Irlande	15,7%

Le groupe ABC arbitrage n'a pas lancé de nouveau fonds d'investissement alternatif au cours du premier semestre 2013.

ABCA Opportunities Fund exploite des opérations d'arbitrage sur les fusions acquisitions. Ce fonds gère, au 30 juin, 49 millions d'euros.

ABCA Reversion Fund exploite des opérations d'arbitrages statistiques sur les marchés futures et ETF. Ce fonds gère, au 30 juin, 156 millions d'euros d'actifs.

ABCA Continuum Fund exploite des opérations d'arbitrages statistiques sur les marchés actions. Ce fonds gère, au 30 juin, 2 millions d'euros d'actifs.

ABCA FX Fund exploite des opérations d'arbitrages statistiques sur les marchés des devises. Ce fonds gère, au 30 juin, 32 millions d'euros d'actifs.

ABCA Inference Fund exploite des stratégies d'intervention sur Futures. Ce fonds gère, au 30 juin, 58 millions d'euros d'actifs.

ABCA Multi Fund est un fonds diversifié qui investit dans les autres fonds gérés par le groupe.

Ces fonds sont gérés par la société de gestion ABC arbitrage Asset Management et regroupés dans une structure ABCA Funds Ireland Plc.

Par ailleurs, la société ABC arbitrage était détentrice à 100% d'une filiale allemande, la société BC Finanzberatung GmbH, dont elle a décidé la dissolution - liquidation volontaire.

Une décision d'un tribunal allemand, rendue en janvier 2012 a fait apparaître un droit de créance au bénéfice de cette filiale liquidée. En conséquence, ayant intérêt et qualité à agir, la société ABC arbitrage a demandé la réouverture de la liquidation de cette filiale auprès du tribunal allemand compétent, qui a donné droit à cette demande le 5 novembre. Cette société n'a eu aucune activité au cours du premier semestre 2013.

2.2 → Immobilisations

Immobilisations brutes

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2012	Acquisitions	Mises au rebut / Cessions	Valeur brute 30/06/2013
Concessions et droits similaires	465	26	0	491
Installations générales, agencements	1 326	0	0	1 326
Matériel de transport	156	0	0	156
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 566	160	0	3 726
Total immobilisations brutes	5 513	185	0	5 698

Amortissements

En milliers d'euros	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	30/06/2013
Concessions et droits similaires	- 382	- 39	0	- 421
Installations générales, agencements	- 479	- 70	0	- 549
Matériel de transport	- 81	- 15	0	- 96
Matériel de bureau et informatique, mobilier	- 2 218	- 188	0	- 2 406
Total amortissements	- 3 160	- 312	0	- 3 472

2.3 → Autres actifs financiers non courants

Au 30 juin 2013 ce poste est constitué à hauteur de 658 milliers d'euros par des dépôts et cautionnements versés.

2.4 → Capitaux propres consolidés (part du groupe)

Paiements à base d'actions

Le conseil d'administration a initié le programme Horizon 2015 le 20 septembre 2010 en attribuant une quantité maximum de 3 millions de stock-options avec un prix de souscription ou d'achat de 9 euros (135% de la moyenne des cours de bourse précédant le jour de la décision) diminué des acomptes ou dividendes versés sur le bénéfice, dans la limite du prix plancher de 6,48 euros. La proportion de ces stock-options qui seront définitivement acquises sera constatée en mars 2015 sur la base du cumul des résultats nets consolidés des exercices 2010 à 2014 inclus. A titre d'exemple, si le cumul de résultats nets consolidés est de 200 millions d'euros alors la quantité définitivement acquise sera de 2 millions de titres.

Le CA a également attribué à cette date, 250 000 actions de performance. Ces actions étaient définitivement acquises à l'issue de l'exercice 2012 si le cumul de résultats nets consolidés atteignait 120 millions d'euros sur les exercices 2010 à 2012 inclus. Compte tenu de la condition de présence et des résultats réalisés sur la période, seules 135 240 actions ont définitivement été attribuées le 21 mars 2013.

Le conseil d'administration du 14 février 2012 a attribué un nombre maximum de 44 800 actions de performance. Ces actions seront définitivement acquises en fonction des résultats nets consolidés des exercices 2012 et 2013 cumulés.

Le conseil d'administration du 21 mars 2013 a attribué un nombre maximum de 60 000 actions de performance. Ces actions seront définitivement acquises en fonction des résultats nets consolidés des exercices 2013 et 2014 cumulés.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits. Cette charge dont la contrepartie figure en capitaux propres est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le conseil d'administration. Aucune charge n'a été comptabilisée au titre du premier semestre 2013.

La moins-value réalisée sur les rachats de titres utilisés s'élève après impôts à 1 104 K€ qui minorent les fonds propres consolidés au 30 juin 2013.

Augmentation de capital résultant du réinvestissement de dividende en actions

L'assemblée générale mixte du 31 mai 2013 a décidé le versement d'un solde de dividende afférent à l'exercice 2012 de 0,27 euro par action pour laquelle les actionnaires avaient la possibilité d'opter pour le paiement en numéraire ou en actions.

A l'issue de cette période d'option, 59 078 actions ordinaires nouvelles, directement assimilables aux actions ordinaires existantes, ont été souscrites au prix unitaire de 5,5 euros. Le dividende payé en numéraire s'est finalement élevé à 13,74 millions d'euros.

Le montant de l'augmentation de capital s'élève à 945,25 euros et le montant de la prime d'émission à 323 984 euros. Les actions nouvelles ont été intégralement libérées.

Au 30 juin 2013, le capital social de la société ABC arbitrage est donc composé de 52 265 990 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,016 euro chacune, libérées intégralement.

Acti ons propres

Au cours du 1^{er} semestre 2013, dans le cadre du contrat d'animation de marché conclu avec la société Kepler-Chevreaux, la société ABC arbitrage a cédé 36 445 titres. Parallèlement, 49 770 titres ont été rachetés.

Au 30 juin 2013, la société détient 109 244 actions propres pour une valeur brute de 560 milliers d'euros contre 125 159 actions propres pour une valeur brute de 760 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

En application des normes IFRS, les actions ABC arbitrage détenues par le groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés.

2.5 → Acti fs et passi fs financi ers en j uste valeur par résul tat

Le groupe détient uniquement des instruments financiers à des fins de transaction.

Les positions acheteuses et vendeuses de titres sont détaillées dans la note 2.7. Risques.

La trésorerie est rémunérée par l'application d'un taux variable indexé sur les taux de référence des marchés financiers.

Au 30 juin 2013, le classement de la hiérarchie des justes valeurs (telle que décrite note 1.1. des comptes annuels) se présente comme suit :

En milliers d'euros	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1)	Données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement (Niveau 2)	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (Niveau 3)	Total
Actifs financiers en juste valeur par résultat	1 008 537	-	-	1 008 537
Passifs financiers en juste valeur par résultat	- 971 093	- 35	-	- 971 128

Les seuls instruments classés en niveau 2 sont des forwards cash utilisés pour la couverture des parts des fonds souscrites en US dollars et qui ne sont donc pas directement utilisés dans le cadre de l'activité d'arbitrage du groupe.

La juste valeur retenue pour évaluer les instruments financiers est sinon le prix coté puisque les instruments financiers sont cotés sur un marché actif. La juste valeur des actifs et passifs financiers de la catégorie « Valeur de marché par résultat » est donc le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours du semestre.

Les postes « *Actifs financiers en juste valeur par résultat* » et « *Passifs financiers en juste valeur par résultat* » se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Actifs financiers	Passifs financiers	Total
Positions acheteuses de titres	1 432 149	-	1 432 149
Positions acheteuses de titres en engagement	248 596	152 512	401 108
Positions vendeuses de titres	- 479 823	- 151 002	- 630 825
Positions vendeuses de titres en engagement	- 259 818	- 872 569	- 1 132 387
Trésorerie ou équivalents trésorerie	67 433	150 953	218 386
Parts des investisseurs dans le fonds consolidé	-	- 251 021	- 251 021
Total au 30 juin 2013	1 008 537	- 971 128	37 409
<i>Total au 31 décembre 2012</i>	<i>1 103 869</i>	<i>- 1 033 141</i>	<i>70 728</i>

2.6 → Autres créances et autres dettes

La ventilation des dettes et des créances par échéance est présentée note 2.7.4.

En milliers d'euros	Autres créances	Autres dettes
Clients / Fournisseurs	96	-972
Produits à recevoir / Charges à payer divers	942	- 4 262
Créances et dettes fiscales et sociales	4 175	- 939
Total au 30 juin 2013	5 213	- 6 172
<i>Total au 31 décembre 2012</i>	<i>6 543</i>	<i>- 7 185</i>

2.7 → Ri sques

2.7.1 → Ri sque acti ons

Le groupe est confronté aux mêmes risques que ceux décrits dans l'annexe des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Le tableau ci-dessous résume les positions prises par le groupe sur les marchés au 30 juin 2013 :

Type d'arbitrages (en milliers d'euros)	Total positions acheteuses	Total positions vendeuses
Titres empruntés et non encore vendus ou expositions symétriques	388 295	- 388 295
Arbitrages sans risques exogènes	1 164 987	- 1 184 042
Arbitrages avec risques exogènes	279 974	- 190 875
Total activité arbitrage	1 833 256	- 1 763 212

Le groupe rappelle qu'il n'a jamais eu aucune exposition aux subprimes ni à aucun dérivé corrélé directement à ces activités.

Dans un type de contexte de crise, les risques principaux sont les suivants :

- une hausse du taux d'échec des opérations à risques exogènes ;
- un assèchement des opérations sur les marchés financiers (fusions/acquisitions, émissions de produits divers)
- un retard dans le calendrier de réalisation des opérations qui peut entraîner des coûts associés (financement, appel de marge, etc.) supérieurs au bénéfice escompté.

2.7.2 → Ri sque de change

Au 30 juin 2013, une appréciation de l'ensemble des devises de 2% par rapport à l'euro, avec toutes les autres variables constantes, aurait entraîné une diminution de l'actif net de 375 milliers d'euros. La baisse de l'ensemble des devises de 2% par rapport à l'euro aurait entraîné l'effet inverse toutes choses égales par ailleurs.

2.7.3 → Risque de contrepartie

La notation des principales contreparties est suivie quotidiennement par le groupe.

2.7.4 → Risque de liquidité

Au 30 juin 2013, l'échéancier de liquidité se présente comme suit :

En milliers d'euros	Moins d'un mois	Entre un et trois mois	Entre trois et douze mois	Supérieur à douze mois	Total
Actifs financiers en juste valeur par résultat	1 008 537	-	-	-	1 008 537
Autres créances	376	1 491	3 346	-	5 213
Actifs d'impôt courant	-	-	-	-	-
Disponibilités	88 091	-	-	-	88 091
Total Actif circulant	1 097 004	1 491	3 346	-	1 101 841
Passifs financiers en juste valeur par résultat	- 720 107	- 251 021	-	-	- 971 128
Autres dettes	- 3 154	- 2 093	- 749	- 176	- 6 172
Impôts exigibles	-	-	- 2 830	-	- 2 830
Crédits court terme	- 59	-	-	-	- 59
Total dettes	- 723 319	- 253 115	- 3 579	- 176	- 980 190
Solde net	373 685	- 251 624	- 233	- 176	121 651

2.7.5 → Risque opérationnel

Les pertes liées à des incidents opérationnels représentent au premier semestre 2013 de l'ordre de 2% des gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat.

Ce risque est géré en amont avec des prises de position encadrées par des procédures écrites et un contrôle interne rigoureux. Celui-ci n'est cependant pas une garantie absolue et la vigilance dans ce domaine doit être permanente puisque ce risque est un risque structurel au métier d'arbitrage.

2.8 → Garanties accordées

La quasi-totalité des instruments financiers figurant au poste « *Actifs financiers en juste valeur par résultat* » est nantie au profit des établissements accordant les financements.

3 → Notes relatives au compte de résultat du 1^{er} semestre 2013

3.1 → Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat

Le groupe ABC arbitrage, compte tenu du caractère très spécifique de son activité, est sans doute l'une des seules entités indépendantes à exercer exclusivement une activité d'arbitrage.

Le groupe a choisi de privilégier la présentation de son compte de résultat par nature afin de se rapprocher des indicateurs affichés habituellement dans le cadre du rapport de gestion.

Le poste « *Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat* » est en baisse à 10 961 milliers d'euros contre 27 715 milliers d'euros au 30 juin 2012.

Ce poste correspond à la notion de produit net d'activité courante utilisé dans le rapport de gestion du groupe au coût du risque près. Les « *Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat* » regroupent donc tous les frais et charges directement liés à l'activité sur instruments financiers détenus à des fins de transaction, à savoir notamment :

- ⇒ les dividendes ;
- ⇒ les plus et moins-values de cession des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- ⇒ les variations de juste valeur des titres détenus ou dus ;
- ⇒ les coûts de portage ou d'emprunts des titres ;
- ⇒ les écarts de change.

3.2 → Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité s'élèvent à 33 milliers d'euros contre 112 milliers d'euros au 30 juin 2012.

3.3 → Achats et charges externes

Les achats et charges externes sont constitués principalement par les frais de traitement et d'acquisition des flux d'information ainsi que des frais administratifs et de communication.

Ce poste s'élève à 2 260 milliers d'euros au 30 juin 2013 contre 2 333 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2012.

3.4 → Charges de personnel

L'effectif moyen du groupe s'élève à 77 personnes, en légère diminution par rapport à l'effectif moyen du 1^{er} semestre 2012 qui s'élevait à 78 collaborateurs.

Les salaires fixes et variables, ainsi que l'intéressement et la participation s'élèvent à 2 827 milliers d'euros (contre 3 387 milliers d'euros en 2012) ; les charges sociales à 1 159 milliers d'euros (contre 994 milliers d'euros en 2012) ; les impôts, taxes et versements assimilés sur les rémunérations s'élèvent à 169 milliers d'euros (contre 298 milliers d'euros en 2012).

Le groupe n'offre aucun avantage postérieur à l'emploi.

3.5 → Coût du risque

Le coût du risque s'élève à 100 milliers d'euros au 30 juin 2013. Ce produit est principalement lié à des créances fiscales finalement recouvrées.

4 → Information sectorielle

Ventilation du produit de l'activité courante

L'ensemble des gains est réalisé pour compte propre dans le cadre d'une « mono-activité » constituée par l'arbitrage. Cette activité unique s'exerce sur des zones géographiques variées dans le cadre de deux typologies caractérisées par la nature des risques associés, à savoir les arbitrages sans risques exogènes (arbitrages qui ne comportent pas de risque directionnel ni de risque d'événements particuliers sur les marchés financiers et qui sont régis par un protocole de convergence au calendrier de réalisation immuable) et les arbitrages à risques exogènes (arbitrages pour lesquels il existe un risque dans la réalisation du protocole de convergence).

N.B. pour les tableaux suivants : l'encours sur une opération correspond à la position acheteuse, valorisée au prix d'évaluation calculé en cas de succès de l'arbitrage, auquel est ajoutée la valeur des flux à verser pour la finalisation de l'opération, lorsqu'ils existent.

Répartition des arbitrages par famille

1 ^{er} semestre 2013	Répartition des arbitrages en cours en nombre moyen	Répartition des encours moyens associés
Arbitrages sans risques exogènes	54%	88%
Arbitrages avec risques exogènes	46%	12%
Total	100%	100%

Répartition des arbitrages par zone géographique toutes familles confondues

1 ^{er} semestre 2013	En nombre	En encours
Zone euro (hors France)	11%	4 %
France	2%	8 %
USA	61%	66 %
Autres	26%	22 %
Total	100%	100 %

Répartition des encours moyens d'arbitrages par zone géographique et par famille d'arbitrages

1 ^{er} semestre 2013	Arbitrages sans risques exogènes	Arbitrages avec risques exogènes	Total
Zone euro (hors France)	3 %	1 %	4 %
France	8 %	0 %	8 %
USA	59 %	7 %	66 %
Autres	18 %	4 %	22 %
Total	88 %	12 %	100 %



Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité de comptes semestriels consolidés résumés de la société ABC arbitrage, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Neuilly sur Seine, le 26 septembre 2013

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Olivier DURAND

DELOITTE & ASSOCIES
Jean-Marc MICKELER



J'atteste que, à ma connaissance, les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe ABC arbitrage, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations visées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Dominique CEOLIN
Président-directeur général